

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)**Membres absents** : Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. DUGOURD**OBJET****DE LA DELIBERATION**

**Prestations de curage et de nettoyage industriel à réaliser au nom du groupement constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la régie personnalisée de La Vapeur - Années 2011 à 2014 - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation - Signature du marché**

Monsieur Dupire, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Certains bâtiments de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et de la régie personnalisée de La Vapeur sont équipés de matériels ou de réseaux qui nécessitent un nettoyage industriel régulier.

Les prestations consistent, notamment, à curer des réseaux d'égouts, à vidanger des bacs à graisse, fosses ou cuves renfermant des boues ou des huiles de vidange et les canalisations s'y raccordant, à nettoyer des hottes de cuisine, des ventilations mécaniques contrôlées et des systèmes d'aspiration.

Pour d'autres bâtiments ou propriétés, des opérations ponctuelles de même nature peuvent être réalisées à la demande, sans que cela requière des interventions régulières.

Il est proposé de lancer une consultation par voie d'appel d'offres pour réaliser l'ensemble des prestations.

Le marché, fractionné, passé sous la forme d'un marché à bons de commande, serait conclu pour une durée de quatre ans.

Les seuils, pour la durée totale du marché, seraient fixés de la manière suivante :

- montant minimum : 100 000 € TTC,
- montant maximum : 400 000 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider la mise en appel d'offres des prestations de curage et de nettoyage industriel à réaliser dans les bâtiments de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et de la régie personnalisée de La Vapeur, sur la période 2011-2014, dans les conditions proposées ;

2- m'autoriser à lancer la procédure au nom du groupement constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la régie personnalisée de La Vapeur ;

3- m'autoriser à signer le marché et tout acte à intervenir pour son exécution ;

4- m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;

5- dire que le financement sera assuré sur les crédits à inscrire aux budgets primitifs des exercices 2011 à 2014 de chaque entité.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 6/07/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 2 JUL. 2010

